



Jeudi 10 février 2022

LA LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION

DE VIVRE AU LYS

Chers amis adhérents,

Depuis ma dernière lettre d'information datée du 13 janvier 2022 la grande affaire a incontestablement été la réunion de concertation et d'échange de propositions qui s'est tenue le 18 janvier 2022 entre la CCAC et Vivre au Lys concernant le sujet de la collecte des déchets verts dans le Domaine du Lys. Je vous en ai abondamment informé, d'abord par le flash info du 18 janvier, ensuite par l'envoi le 26 janvier du compte rendu détaillé de cette réunion.

Il n'y a pas lieu d'y revenir et il ne nous reste plus qu'à attendre que la CCAC honore ses engagements, notamment celui d'associer étroitement Vivre au Lys à ses réflexions et à ses décisions futures.

Vous serez naturellement tenus régulièrement au courant de l'évolution de ce dossier.

L'assouplissement probable des restrictions sanitaires va nous permettre de reprendre le rythme de nos manifestations.

Tout d'abord nous sommes en mesure de confirmer la tenue de notre troc plantes de printemps qui se déroulera le samedi 26 mars en plein cœur du marché de Lamorlaye.

La date retenue a été idéalement choisie pour permettre une reprise optimale des plants que vous y trouverez. Pensez dès à présent à préparer semis et boutures.

N'oubliez pas non plus qu'un café de bienvenue vous y attendra et que nous serons très heureux de partager quelques moments de convivialité avec vous.

Par ailleurs le dimanche 20 mars, Vivre au Lys s'associera à l'opération de collecte des déchets organisée par la Municipalité et qui concernera entre autre le nettoyage de nos accotements.

Nous vous communiquerons dès réception de la part de la Mairie toutes les informations nécessaires et souhaitons votre participation active à cette manifestation citoyenne.

Enfin sachez que l'organisation du premier rallye-vélo au sein du Domaine du Lys programmé pour le samedi matin 14 mai est maintenant pratiquement bouclée.

Il vous permettra de découvrir l'histoire du Lys et de sa forêt dans une ambiance festive.

J'aurai l'opportunité de vous en dire plus dans ma lettre de mars.



Je terminerais cette lettre d' info en rappelant deux consignes destinées prioritairement aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent en nombre actuellement :

1 : pensez à consulter l'espace adhérents du site www.vivreaulys.com qui, après une inscription (gratuite), vous permettra de consulter une liste de prestataires recommandés et bien d' autres articles, tels que recettes, petites annonces, conseils pour les jardins...

2 : n'oubliez pas que l'utilisation de notre application WhatsApp doit être faite conformément à la charte déontologique que vous avez signée en y adhérant.

Je vous adresse, chers amis adhérents, mes très cordiales salutations et mes souhaits de bonnes vacances pour ceux qui ont la chance d' y être.

Jean-Louis Baduel
Président